



FABRICE LOHER,
Président de Lorient
Agglomération
Maire de Lorient

© Nicolas Saint-Maur

INTERVIEW

“ Décider ensemble pour agir plus efficacement ”

Réélu à la présidence de Lorient Agglomération, Fabrice Loher expose les grandes priorités de ce nouveau mandat et de sa nouvelle équipe : entre gouvernance partagée, actions autour du logement, de la santé, de l'eau et de la mobilité.

Vous avez été réélu président de Lorient Agglomération. Dans quel état d'esprit abordez-vous ce nouveau mandat ?

J'aborde ce nouveau mandat avec beaucoup de responsabilités, mais aussi avec confiance dans les forces de notre territoire. Depuis 2020, nous avons démontré que l'agglomération pouvait être utile, concrète et proche du quotidien des habitants. Nous avons engagé de nombreuses transformations pour notre territoire notamment sur les mobilités, le logement, la transition écologique, l'eau, le développement économique ou encore l'attractivité. Ce nouveau mandat s'ouvre cependant dans un contexte plus incertain, avec des attentes plus fortes et des équilibres budgétaires plus fragiles. Cela nous oblige

à continuer d'agir, mais aussi à faire évoluer notre manière de gouverner. C'est le sens du choix d'une gouvernance partagée et davantage tournée vers le dialogue entre les 25 communes de l'agglomération.

— “ —
L'agglomération n'appartient pas à une majorité : elle appartient aux 25 communes qui la composent.

Pourquoi avoir fait le choix d'une gouvernance partagée incluant la minorité ?

Parce qu'aujourd'hui, les enjeux auxquels nous faisons face dépassent les logiques de clivages politiques traditionnels. Pour y répondre efficacement, nous devons construire une véritable « majorité d'idées ». Cette gouvernance partagée s'inscrit pleinement dans l'esprit du pacte de gouvernance adopté en 2023 : renforcer l'association des maires, mieux coordonner l'action publique et garantir un équilibre territorial. Associer la minorité à l'exécutif n'est pas un symbole.

C'est un choix d'efficacité et de responsabilité collective. L'agglomération n'appartient pas à une majorité : elle appartient aux 25 communes qui la composent.



Retrouvez
l'interview vidéo
du Président

Quelles seront les grandes priorités du mandat 2026-2032 ?

Le fil conducteur de ce mandat sera clairement le bien vivre ensemble au Pays de Lorient. Cela passe d'abord par l'emploi et l'attractivité, afin de conforter notre dynamisme économique et permettre aux jeunes de vivre et travailler ici. Cela passe aussi par le logement, avec un objectif fort : produire encore plus de logements, notamment sociaux et en accession aidée, tout en mieux répartissant l'offre sur l'ensemble du territoire. Nous aurons également des priorités très concrètes autour de la santé, de l'eau, de l'environnement et des mobilités. Notre ambition est simple : améliorer la qualité de vie des habitants avec une action publique pragmatique, équilibrée et proche du terrain. Enfin, nous engagerons la révision du projet de territoire dans les prochains jours afin d'adapter notre feuille de route aux nouveaux enjeux et aux attentes exprimées par les maires et leurs équipes depuis les élections municipales de mars dernier.

— “ —
Notre ambition est simple : améliorer la qualité de vie des habitants avec une action publique pragmatique, équilibrée et proche du terrain.

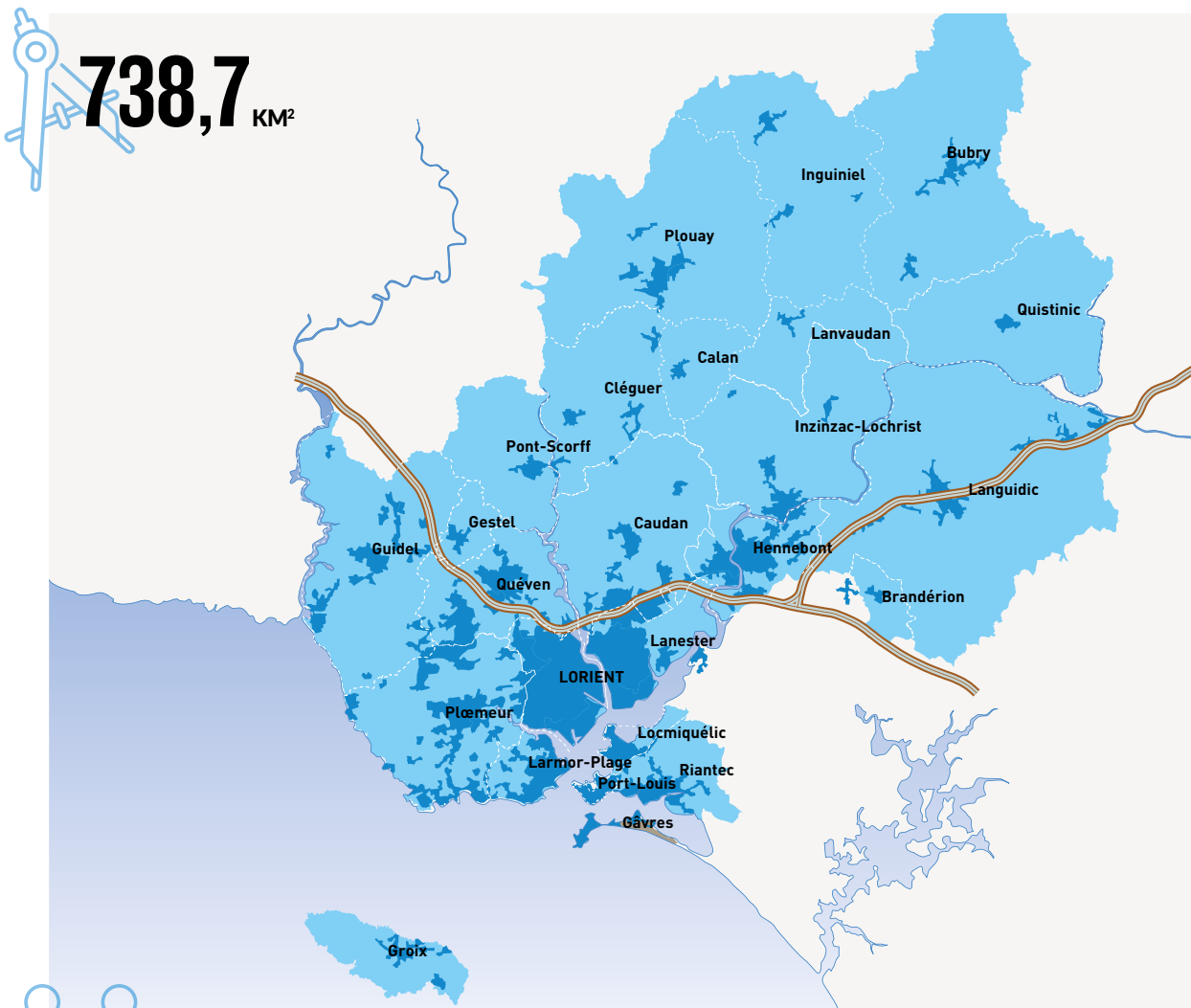


74 élus des 25 communes composent le Conseil Communautaire de Lorient Agglomération (voir aussi p.15).

© Fandi Galvès

L'Agglomération, c'est... ... un territoire

Lorient Agglomération comprend 25 communes qui regroupent plus de 210 000 habitants. Au sein de cet espace, les habitants bénéficient des mêmes services : mobilités, collecte des déchets, eau potable et assainissement, aménagement du territoire et politique de l'habitat, conseils en énergie... Ce territoire correspond à un bassin de vie où les citoyens se déplacent pour travailler, étudier, accéder aux loisirs, se cultiver...




214 259
HABITANTS

... 25 communes

BRANDERION 1 521 • BUBRY 2 291 • CALAN 1 299 • CAUDAN 7 369 • CLEGUER 3 521 • GAVRES 710 • GESTEL 2 692 • GROIX 2 361 • GUIDEL 12 672 • HENNEBONT 16 385 • INGUINIEL 2 237 • INZINZAC-LOCHRIST 6 820 • LANESTER 23 752 • LANGUIDIC 8 205 • LANVAUDAN 817 • LARMOR-PLAGE 8 622 • LOCMIQUELIC 4 193 • LORIENT 59 856 • PLOEMEUR 19 496 • PLOUAY 5 886 • PONT-SCORFF 4 127 • PORT-LOUIS 2 704 • QUEVEN 9 237 • QUISTINIC 1 473 • RIANTEC 6 013*

* EN BLEU : NOMBRE D'HABITANTS



... une assemblée de 74 élus

Le conseil communautaire (photo ci-dessus) se réunit en général 5 fois par an afin de délibérer sur les politiques publiques, notamment mobilités, environnement, traitement des déchets. Comme vous le verrez dans la double-page suivante, l'exécutif (ou bureau) est constitué du Président de

Lorient Agglomération, de 15 vice-présidents et de 10 conseillers délégués. C'est le bureau qui soumet les délibérations au conseil ou qui prend lui-même des décisions sur des sujets plus courants.

Suivre en direct les conseils communautaires sur YouTube @LorientAgglomération

... des compétences, des services et des projets

La mutualisation des moyens entre les communes permet de mettre en place des services qu'elles ne pourraient pas assurer seules, comme les transports en commun ou l'assainissement des eaux usées.


LA GESTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS
Collecte en porte-à-porte déchèteries, centre de tri des emballages et cartons


LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
Usines de production d'eau, forages, châteaux d'eau, réseaux enterrés


LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Aménagement de parcs d'activités, soutien des activités maritimes, agricoles, touristiques, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation


LES MOBILITÉS
Réseau IziLo de bus et bateaux, service de location de vélos, covoiturage, parking relais, aires de covoiturage


L'ASSAINISSEMENT
Stations de traitement des eaux usées, contrôles, renouvellement des réseaux


LA GESTION DE GRANDS ÉQUIPEMENTS
Cité de la Voile Éric Tabarly, Haras d'Hennebont, Parc des expositions de Lanester, Espace événementiel du K2, bases nautiques, Maison des skippers


L'HABITAT
Accompagnement des habitants sur toutes les questions liées au logement


LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

Retrouvez + de précisions en page 18

LE BUREAU

L'Agglo, ce sont 74 élus communautaires



FABRICE LOHER
Maire de Lorient
Président de Lorient Agglomération

RONAN LOAS
Maire de Ploemeur
1^{er} vice-président
Politique de l'eau, GEMAPI et risques littoraux

MARC BOUTRUCHE
Maire de Quéven
2^e vice-président
Planification, aménagement du territoire

MORGANE CHRISTIEN
Adjointe au maire de Lorient
3^e vice-présidente
Ressources humaines et mutualisation

FABRICE VÉLY
Maire de Caudan
4^e vice-président
Finances, achats publics et évaluation

BRUNO PARIS
Adjoint au maire de Lorient
5^e vice-président
Climat, transition énergétique et résilience

ARMELLE GÉGOUSSE
Adjointe au maire de Ploemeur
6^e vice-présidente
Culture et patrimoine culturel



GWENN LE NAY
Maire de Plouay
7^e vice-président
Patrimoine communautaire et intelligence numérique du territoire

GILLES CARRÉRIC
Maire de Lanester
8^e vice-président
Sport et équipements d'intérêt communautaire

ERIKA DU PRÉMORVAN
Adjointe au maire de Languidic
9^e vice-présidente
Prévention et valorisation des déchets et économie circulaire

PIERRE-YVES DREAN
Adjoint au maire de Lorient
10^e vice-président
Développement économique, emploi et innovation

JEAN-CHARLES BRUNET
Maire d'Hennebont
11^e vice-président
Habitat et politique de la ville

MARTINE PASGRIMAUD
Maire de Port-Louis
12^e vice-présidente
Tourisme

CÉLINE OLIVIER
Adjointe au maire de Quéven
13^e vice-présidente
Mobilités



STÉPHANE LOHÉZIC
Adjoint au maire de Larmor-Plage
14^e vice-président
Enseignement supérieur, recherche et santé

ROGER THOMAZO
Maire de Bubry
15^e vice-président
Agriculture et valorisation de l'espace rural

ANNE-LISE TESSON-LECOQ
Adjointe au maire de Lorient
Conseillère déléguée
Santé et convention territoriale globale

JEAN-GUILLAUME GOURLAIN
Adjoint au maire de Ploemeur
Conseiller délégué
Emploi des jeunes

ANNICK MAURISSEAU-BERTRAND
Adjointe au maire de Plouay
Conseillère déléguée
Séjour et Segepex

VALÉRIE RABASTÉ
Adjointe au maire d'Hennebont
Conseillère déléguée
Économie sociale et solidaire

CAROLINE OLAGNE
Conseillère déléguée à Lorient
Conseillère déléguée
Maritimité et nautisme



JÉRÔME MEUNIER
Maire d'Inzinzac-Lochrist
Conseiller délégué
Politique foncière et gens du voyage

ÉRIC PATUREL
Maire de Locmiquélic
Conseiller délégué
Mobilités maritimes

ANNE-CLAIRE LE GALLOUDEC-AUBERT
Adjointe au maire de Quistinic
Conseillère déléguée
Langue et culture bretonnes

GUILLAUME DE BEAUFORT
Maire d'Inguiniel
Conseiller délégué
Programme alimentaire territorial

RÉGIS KERDELHUÉ
Maire de Guidel
Conseiller délégué
Habitat privé

LES AUTRES ÉLUS

BRANDERION



GWENAËL LE BOUILLE, Maire

CALAN



YANN GUIGUEN, Maire

CAUDAN



MARTINE DIGUGIELMO

BERNARD LE DIAGON, Maire

GUY DANIC, Maire

FRANÇOISE MERRET, Maire

ERWAN TONNERRE, Maire

ANNIE RAMIREZ

ROBERT HÉNAULT

FRANCK LÉNA

HENNEBONT



STÉPHANIE BROUTELEE

ARNAUD THOMAZO

LAURE LE MARÉCHAL

BRIGITTE LE VAILLANT

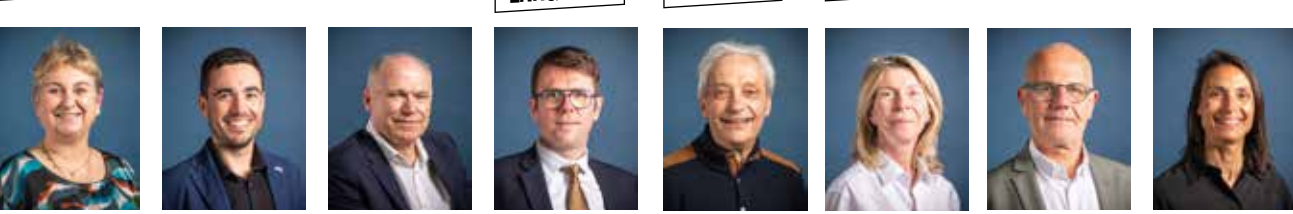
FRANÇOISE DUMONT

JULIEN KIEN

ANNAÏG LE MOËL-RAFLIK

PHILIPPE JUMEAU

LANESTER (SUITE)



FLORENCE LOPEZ-LE GOFF

LOEIZ DELLA

GILLES HÉNAFF

JÉRÔME LE DRÉAN, Maire

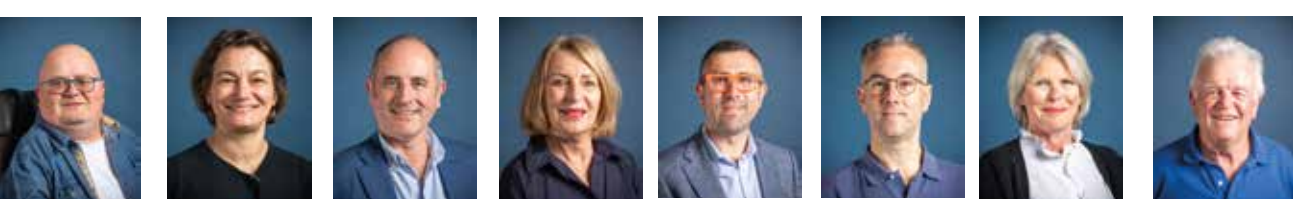
PATRICK LE CALOCH, Maire

MARIANNE ROUSSET, Maire

JEAN-LOUIS MILES

SAMANTHA LE TUTOUR

LORIENT (SUITE)



FRANCK CROULLIERE-BLASZKA

LAURE DECHAVANNE

CHRISTOPHE GINET

FRANÇOISE KIHIL

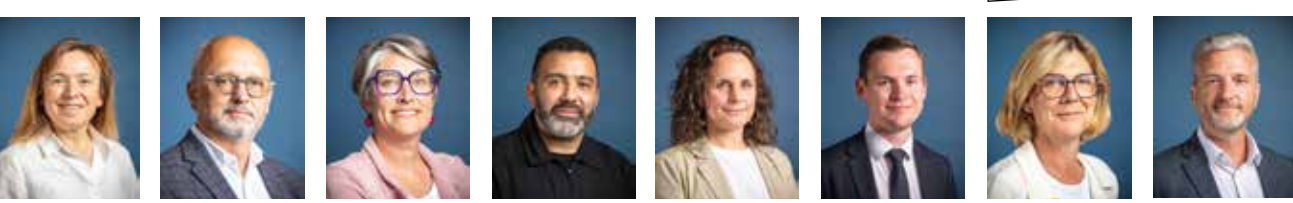
SALIH ACAR

STÉPHANE DANIEL

SOPHIE PALANT-LE HÉGARAT

ALAIN LE BRUSQ

LORIENT (SUITE)



CHRYSTELLE LE RAY

DAMIEN GIRARD

GAËLLE LE STRADIC

RADHOUAN HAOUACH

ROZENN MÉTAYER

THÉO THOMAS

ANNE-VALÉRIE RODRIGUES

CÉDRIC ORVOËN

PLOEMEUR (SUITE)



PASCALINE ALNO

JACK MIGNAN

YVONNICK LE COUPANNEC, Maire

DAMIEN BAUDET

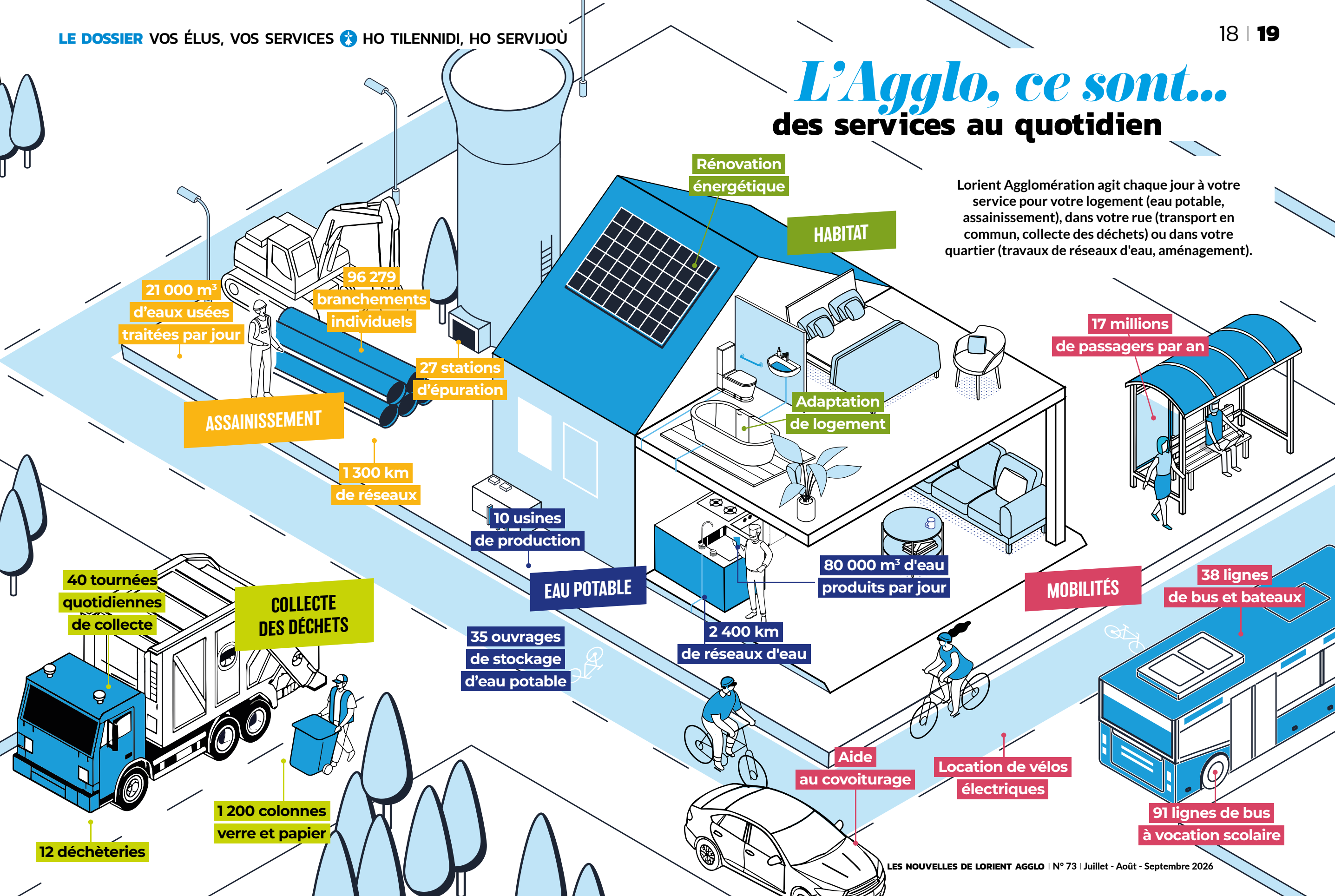
GAËTAN MALARDÉ, Maire

NASTASIA DUFOUR

Les élus du Bureau ne sont mentionnés qu'une seule fois. Pour cette raison, certaines communes n'apparaissent pas dans la liste « Les autres élus », comme par exemple Plouay dont les deux conseillers communautaires sont membres du Bureau.

L'Agglo, ce sont... des services au quotidien

Lorient Agglomération agit chaque jour à votre service pour votre logement (eau potable, assainissement), dans votre rue (transport en commun, collecte des déchets) ou dans votre quartier (travaux de réseaux d'eau, aménagement).



Rénovation
énergétique

HABITAT

Adaptation
de logement

17 millions
de passagers par an

MOBILITÉS

38 lignes
de bus et bateaux

91 lignes de bus
à vocation scolaire

Location de vélos
électriques

Aide
au covoiturage

2 400 km
de réseaux d'eau

80 000 m³ d'eau
produits par jour

EAU POTABLE

35 ouvrages
de stockage
d'eau potable

10 usines
de production

1 300 km
de réseaux

ASSAINISSEMENT

27 stations
d'épuration

96 279
branchements
individuels

21 000 m³
d'eaux usées
traitées par jour

COLLECTE
DES DÉCHETS

40 tournées
quotidiennes
de collecte

1 200 colonnes
verre et papier

12 déchèteries

L'Agglomération, ce sont... *des aides*

Ces aides concernent aussi bien les entreprises que les particuliers.

POUR L'HABITAT

Lorient Agglomération souhaite inciter les ménages à rénover leur logement pour en améliorer le confort, tout en réduisant la consommation énergétique, ou pour permettre le maintien à domicile en adaptant le logement à la perte d'autonomie.

- > Prime à la rénovation énergétique (sous conditions de ressources) : jusqu'à 3 000 €
- > Aide à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie (sous conditions de ressources) : jusqu'à 2 000 €
- > Aide à l'installation d'un chauffe-eau solaire (forfait de 800 €) ou aux isolants biosourcés (20 €/m²)
- > Aide aux petites copropriétés pour financer une étude de maîtrise d'œuvre : jusqu'à 1 500 €

Lorient Agglomération peut accompagner les ménages (sous conditions) dans l'acquisition de leur logement en proposant un prêt à taux zéro local : le Prim'Access.

POUR LA MOBILITÉ

Lorient Agglomération met l'accent depuis quelques années sur les aides aux mobilités alternatives à la voiture, notamment le vélo et le covoiturage.

- > Aide à l'achat d'un vélo électrique
- > Participation au covoiturage avec l'appli mobile Karos

POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > Aide à l'installation d'agriculteurs
- > Aide à la certification biologique et au développement des prairies
- > Aide financière dans le cadre du Pass commerce et artisanat

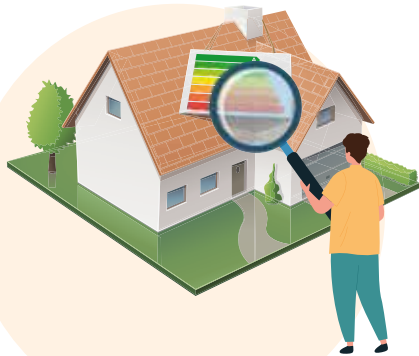
POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

La réduction des déchets vise avant tout les déchets de jardin (tonte de pelouse et taille de haie) dont le traitement coûte très cher et qui peuvent être facilement valorisés dans le jardin.

- > Aide à l'achat d'un composteur
- > Aide à la location d'un broyeur de végétaux
- > Aide à l'achat de matériel pour la tonte mulching
- > Aide à l'achat de couches lavables
- > Aide à l'achat d'un poulailler

LES AUTRES AIDES

- > Aide à l'achat d'un récupérateur d'eaux pluviales
- > Aide à l'achat de batardeaux (barrières anti-inondations)



COMMENT LES DEMANDER ?

Toutes les aides aux particuliers font l'objet d'un formulaire ou d'un document explicatif sur le site www.lorient-agglo.bzh/vos-services/tous-les-formulaires. Vous pouvez aussi cliquer dans le bandeau du haut sur la rubrique services puis parcourir les thèmes proposés afin de trouver l'aide ou l'information qui vous intéresse. Concernant les aides à l'habitat, un numéro vert est à la disposition des habitants. Un conseiller saura vous répondre et vous proposer un rendez-vous si nécessaire (0 800 100 601 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h).



L'Agglo *en ligne*

POUR MES DÉMARCHES

WWW.LORIENT-AGGLO.BZH



Calendrier de collecte de vos poubelles, abonnement à l'eau, démarches d'urbanisme... Il existe de nombreux guides et formulaires en ligne sur le site de Lorient Agglomération.

Par ailleurs, les pages consacrées aux services les plus courants, collecte/tri des déchets et eau/assainissement, rassemblent toutes les démarches pratiques que vous pouvez réaliser en ligne. La plupart du temps, il suffit de taper l'intitulé + Lorient Agglo dans la barre de recherche de votre navigateur pour tomber sur la bonne page.

0 800 100 601

UN NUMÉRO À RETENIR

Vous pouvez composer ce numéro vert gratuit pour toutes vos démarches ou questions à propos de la collecte et du tri des déchets, de l'eau et de l'assainissement (abonnement, facture...) ou de l'habitat. Des agents de Lorient Agglomération, experts dans leur domaine, vous répondent et vous conseillent. Une intelligence artificielle, baptisée Maëlle, a même été entraînée pour répondre rapidement et précisément aux questions les plus fréquentes sur le sujet des déchets.

POUR MES INFOS

LA NEWSLETTER

Lorient Agglomération publie tous les quinze jours une newsletter qui rassemble l'essentiel de l'actualité, une revue de presse et les offres d'emploi. Inscription sur www.lorient-agglo.bzh/actualites/newsletter



L'APPLI MOBILE

En téléchargeant l'application mobile Lorient Mon Agglo, vous pouvez retrouver les services en ligne, l'actualité de l'agglomération, les événements du territoire et recevoir des notifications d'alerte.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Sur Facebook, Instagram ou LinkedIn, Lorient Agglomération poste très régulièrement des actualités. C'est aussi par ces canaux que vous pouvez être averti : report d'une collecte, arrêt des transports en cas de tempête ou de verglas, fermeture exceptionnelle des services ou changement d'horaire (fortes chaleurs, fêtes...).



[@LorientAgglo](https://www.instagram.com/LorientAgglo)

LES ACCESSIBLES

La plateforme web 100 % inclusive dédiée aux loisirs, au sport et à la culture, créée dans le cadre du projet Handicap Innovation Territoire - HIT. lorient-agglo.lesaccessibles.bzh